Envoyé en préfecture le 28/08/2026
Reçu en préfecture le 28/08/2026
Publié le
ID : 056-215600099-20260827-DELIB2026_64-DE

DEPARTEMENT DU MORBIHAN
ARRONDISSEMENT DE LORIENT

COMMUNE DE BANGOR
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Du jeudi 27 août 2026

NOMBRE
DE MEMBRES EN EXERCICE : 15
DE PRESENTS : 12
DE VOTANTS : 15

L'an deux mille vingt-six le vingt-sept août à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de BANGOR s'est réuni salle du conseil, après convocation légale, sous la présidence de Mme HUCHET Annaïck, Maire.

Date de convocation : 19 août 2026

Etaient présents : Madame HUCHET Annaïck – Madame Béatrice PHILIPPE - Monsieur SAMZUN Stéphane - Madame Andrée LOREAL –Monsieur Guillaume DANIC – Monsieur Axel SAMZUN - Madame Myriam BROSSIER — Madame Ninon EMERAUD – Monsieur Julien MATSIS - Monsieur Jean-Pierre PILLIARD - Monsieur Daniel GURIEC - Monsieur Bernard PORTUGAL.

Absents excusés ayant donné procuration :
Madame Michèle TOURNAY à Madame Ninon EMERAUD
Monsieur Renaud GODEFROY à Madame Annaïck HUCHET
Monsieur Thomas BRON à Monsieur Guillaume DANIC

Madame Myriam BROSSIER a été désignée secrétaire de séance.

DELIB2026-64

OBJET : PARTICIPATION FINANCIERE FESTIVAL LES INSULAIRES – ILE D'YEU 18,19,20 SEPTEMBRE 2026.

Après 15 ans, le festival Les Insulaires se retrouve à nouveau à l'Ile d'Yeu les 18,19 et 20 septembre 2026.

Chaque année, avec les autres communes de l'île, BANGOR participe au festival en louant un stand pour représenter Belle-Île-en-Mer.

Afin de pérenniser l'organisation de cette manifestation, l'Association du Festival des Iles du Ponant propose qu'à partir de cette année, la location du stand soit remplacée par une subvention à hauteur de 2500 € répartie entre les quatre communes.

Le conseil municipal valide la participation financière de la commune à hauteur de 625 €.

Envoyé en préfecture le 28/08/2026
Reçu en préfecture le 28/08/2026
Publié le
ID : 056-215600099-20260827-DELIB2026_64-DE

Fait et délibéré à Bangor
Le 27 août 026
Le Maire
Annaïck HUCHET

